ffgolf®

- ***La licence ffgolf scolaire gratuite* est destinée *aux licenciés actifs d'une AS GOLF* de Collège ou de Lycée.**

- ***Elle a pour objet de faciliter la passerelle entre une pratique scolaire et une pratique de club.*** Elle est exclusivement demandée par l'association sportive de l'établissement à partir du formulaire téléchargeable sur le site www.ffgolf.org. La fiche de demande est remplie par le prof d'EPS responsable de l'AS Golf, signée par le chef d'établissement avant d'être envoyée **(accompagnée des photocopies des certificats médicaux ayant servi à la délivrance des licences scolaires)** au Directeur Départemental ou Régional UNSS qui valide la demande et l'adresse à la FFGolf.

- ***La licence ffgolf scolaire est uniquement envoyée à l'établissement qui bénéficie d'un numéro de « club scolaire » unique.*** Seuls le nom et l'adresse de l'association sportive d'établissement sont indiqués sur la licence. Mais chaque jeune, s'il le souhaite, pourra intégrer son adresse personnelle, en allant sur son espace licencié.

- ***La licence ffgolf scolaire est renouvelable chaque année*** pour ceux qui n'ont ni index ni carte verte. La participation régulière aux activités de l'AS GOLF de l'établissement et à au moins une épreuve d'un championnat scolaire officiel GOLF sont les conditions obligatoires autorisant le renouvellement.

- ***La licence ffgolf scolaire est un outil de reconnaissance du travail effectué par les profs d'EPS.*** Lorsqu'un élève, membre d'une AS golf d'établissement, licencié ffgolf scolaire, adhère à un golf, le numéro de club scolaire de son AS restera sur l'historique de la licence pour attester que ce jeune a découvert le golf dans le cadre scolaire, en EPS ou/et en AS.